*VILLE DE SEES*
*61500*

Délibération n° **062/2023**

Finances : 7 – 7.5

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

**Date de convocation : 28/09/2023**
**Nombre de Conseillers en exercice : 27**
**Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de Conseillers votants : 23**
**Date d'affichage : 17/10/2023**

**VOTE : Voix Pour : 23 Voix contre : 0 Abstentions : 0**

**L'an deux mil vingt-trois le 11 Octobre à 20 heures 00,** les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

**Présents** : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT

**Absents Excusés** : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, M. Christian RICHARD.

**Ont donné pouvoir** : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à Mme Florence LECAMUS, M. Antoine BIGNON à M. Mostefa MAACHI, M. Florian MENAGER à M. Christophe ROBIEUX, M. Christian RICHARD à Mme Hélène DEBACKER.

**Absents non Excusés** : M. Bruno ROUX,

**Secrétaire de Séance :** M. Jacques MAUSSIRE

## OBJET : Subvention exceptionnelle - Association Les Normands de Sées

➲ **Rapporteur : Mme LEMOINE Martine adjointe aux sports**

**VU** le Code Général des collectivités territoriales,
**VU** la demande de subvention exceptionnelle faite par l'Association « Les Normands de Sées » suite à la sélection en équipe de France de Flag Football de 2 élèves.

Cette sélection est fédératrice de coûts supplémentaires. La FFFA demande à chaque joueur de participer à hauteur de 850 € pour une compétition internationale.

L'Association les « Normands de Sées » a décidé de prendre en charge une partie des frais engendrés et compte aussi sur l'aide de la Ligue de Normandie.

Il est également demandé à la Ville si elle peut envisager d'aider exceptionnellement ces 2 jeunes sportifs.

**Une somme de 200 €** (100 € par élève) a été soumis à l'agrément de la Commission finances du 2 octobre 2023, commission qui a donné un avis favorable

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,**

➢ **DECIDE** d'octroyer, à l'Association « Les Normands de Sées », une subvention exceptionnelle de 200 €**.**

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SÉES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20231011-Del-062-2023-AI
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023